

Edité le : 12/04/2022

Rapport d'analyse Page 1 / 3

MAIRIE DE CHANCIA

1 RUE DU JURA
01590 CHANCIA

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 3 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

Dans le cas où le laboratoire n'a pas réalisé l'étape de prélèvement, les résultats s'appliquent uniquement à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Identification dossier : LSE22-50461		Analyse demandée par : ARS Bourgogne Franche-Comté	
Identification échantillon : LSE2204-35111-1		UTSE 39 - 39004 LONS LE SAUNIER CEDEX	
Nature :	Eau de production (turb>2)	Code PSV : 0000000166	
Point de Surveillance :	SORTIE STATION		
Localisation exacte :	ROBINET - MOREL ANNE SOPHIE - 1 CHEMIN DES VIGNES		
Dept et commune :	39 CHANCIA		
UGE :	0028 - ADD.COMM. DE CHANCIA		
Type d'eau :	T2 - ESU+ESO TURB>2 POUR TTP >1000 M3J		
Type de visite :	P2	Type Analyse : 39P2C	Motif du prélèvement : CS
Nom de l'exploitant :	MAIRIE DE CHANCIA 1, RUE DU JURA 01590 CHANCIA		
Nom de l'installation :	SOUS LA ROCHE	Type : TTP	Code : 000147
Prélèvement :	Prélevé le 06/04/2022 à 11h05 Réception au laboratoire le 07/04/2022 Prélevé par le client LDA39 - Fanny HUNKELER		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Toutes les informations relatives aux conditions de prélèvement ont été transmises par le client.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client.

Date de début d'analyse le 07/04/2022

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Analyses physicochimiques							
<i>Analyses physicochimiques de base</i>							
Fluorures	39P2C*	< 0,05	mg/l F-	Chromatographie ionique	NF EN ISO 10304-1	1,5	#
Cyanures totaux (indice cyanure)	39P2C*	< 10	µg/l CN-	Flux continu (CFA)	NF EN ISO 14403-2	50	#
<i>Paramètres de la désinfection</i>							

Paramètres analytiques		Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité
Bromates	39P2C*	< 3.0	µg/l BRO3-	Chromatographie ionique	NF EN ISO 15061	10	#
Métaux							
Aluminium total	39P2C*	145	µg/l Al	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2		200 #
Arsenic total	39P2C*	< 2	µg/l As	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	10	#
Fer total	39P2C*	< 10	µg/l Fe	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2		200 #
Manganèse total	39P2C*	< 10	µg/l Mn	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2		50 #
Baryum total	39P2C*	< 0.010	mg/l Ba	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2		0.70 #
Bore total	39P2C*	< 0.010	mg/l B	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	1.0	#
Sélénium total	39P2C*	< 2	µg/l Se	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	10	#
Mercure total	39P2C*	< 0.01	µg/l Hg	Fluorescence après minéralisation bromure-bromate	Méthode interne M_EM156	1.0	#
COV : composés organiques volatils							
BTEX							
Benzène	39P2C*	< 0.5	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 11423-1	1.0	#
Solvants organohalogénés							
1,2-dichloroéthane	39P2C*	< 0.50	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	3.0	#
Bromoforme	39P2C*	< 0.50	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301		#
Chloroforme	39P2C*	23	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301		#
Chlorure de vinyle	39P2C*	0.0075	µg/l	Purge and Trap /GC/MS	Méthode interne M_ET105	0.5	#
Cis 1,3-dichloropropylène	39P2C*	< 2.00	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301		#
Trans 1,3-dichloropropylène	39P2C*	< 2.00	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301		#
Somme des 1,3-dichloropropylène	39P2C*	< 2.00	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301		#
Dibromochlorométhane	39P2C*	< 0.20	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301		#
Dichlorobromométhane	39P2C*	2.5	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301		#
Somme des trihalométhanes	39P2C*	25.50	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	100	#
Tétrachloroéthylène	39P2C*	< 0.50	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301		#
Trichloroéthylène	39P2C*	< 0.50	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301		#
Somme des tri et tétrachloroéthylène	39P2C*	< 0.50	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	10	#
Epichlorhydrine	39P2C*	< 0.05	µg/l	Purge and Trap /GC/MS	Méthode interne M_ET105	0.1	#
Composés divers							
Divers							
Acrylamide	39P2C*	< 0.1	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET130	0.1	#

39P2C*

ANALYSE (P2C) EAU CHLOREE A LA PRODUCTION (ARS39-2021)

Eau conforme aux limites et références de qualité fixées par la réglementation en vigueur pour les paramètres analysés.

Limites de Qualité : Les limites de qualités sont soit des limites de qualité réglementaires , soit des limites de qualité du client.

Les valeurs en gras, italiques et soulignées sont non conformes aux seuils indiqués dans le rapport d'analyse.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

(Déclaration de conformité non couverte par l'accréditation)

CARSO-LSEHL

Rapport d'analyse Page 3 / 3

Edité le : 12/04/2022

Identification échantillon : LSE2204-35111-1

Destinataire : MAIRIE DE CHANCIA

Isabelle VECCHIOLI
Responsable de Laboratoire

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Isabelle Vecchioli', with a horizontal line underneath the name.

